

Bac 2019 : après l'épreuve de philo, trois lycéennes bernayennes confient leurs impressions - Education

4-5 minutes

C'est une bonne chose de faite : lundi matin, Clémence, Marine, Lily et leurs camarades du lycée Augustin-Fresnel à **Bernay** ont passé, comme tous les candidats du bac 2019, l'épreuve de philosophie. L'une des plus redoutées, surtout pour ces élèves de terminale littéraire (L), pour qui cette matière représente un coefficient 7.

Dissertation ou explication de texte

Clémence avait programmé plusieurs réveils, au cas où la sonnerie de son téléphone ne retentirait pas. Elle avait aussi prévu suffisamment de petits gâteaux pour tenir le coup pendant les quatre heures d'épreuve.

Si les lycéennes avaient bien sûr relu attentivement leur cours, elles comptaient sur leur propre capacité de raisonnement. Le choix du sujet a ensuite été rapide : « *Entre les deux sujets de dissertation, je me sentais plus à l'aise avec les notions de temps, que nous avons davantage étudié que l'art. J'ai donc opté pour le premier, intitulé "Est-il possible d'échapper au temps ?"* », dévoile Clémence.

Et la jeune fille de soigner son brouillon, en y faisant figurer le plan très détaillé de sa composition, assortie d'exemples ; un plan en trois parties, où elle ne citait pas vraiment les auteurs étudiés en classe, mais où elle y allait de ses propres hypothèses.

Maîtriser la dialectique d'Hegel

Au sortir de l'épreuve, après avoir noirci six pages et composé pendant trois heures et demie, Clémence était en tout cas plutôt confiante et soulagée.

Marine s'est décidée quant à elle pour le commentaire de texte, planchant sur un écrit d'Hegel, dont elle maîtrisait bien la dialectique... «

Dans ce type d'exercice, il faut décortiquer les 20 lignes de texte presque mot à mot. La principale difficulté est de ne pas paraphraser l'auteur », souligne la future bachelière.

Erreur de sujet

« L'essentiel est d'identifier la problématique. En l'occurrence, dans le texte d'Hegel, la distinction entre la loi de la nature et la loi des hommes », ajoute Lily, plutôt satisfaite, elle aussi, après une heure et demie d'épreuve, abordée sereinement mais avec la satisfaction du devoir accompli.

Du moins, les filles n'ont-elles pas subi la déconvenue d'une autre élève de terminale L, Maïwenn, victime d'une erreur de sujet. Au moment de rendre sa copie, les professeurs examinateurs et la proviseure se sont aperçu que la jeune fille avait en réalité planché sur un sujet destiné aux élèves de Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG).

« On nous a alors demandé de tous vérifier que notre sujet nous était bien destiné. Nous nous sommes regardés avec angoisse, craignant d'avoir travaillé près de trois heures pour rien. Heureusement, tout était en règle pour nous », confient les adolescentes.

Aucune n'avait eu, à vrai dire, l'idée de vérifier d'elle-même la compatibilité du sujet. Il faut dire que, lorsque l'on découvre son sujet, on s'intéresse avant tout à son intitulé, sans se pencher sur les informations administratives. Et le stress du moment ne dispose pas forcément à vérifier les informations administratives qui accompagne la copie d'épreuve.

Les enveloppes contenant les sujets étant décachetées dans la salle d'examen, l'erreur provient bien du rectorat, qui la reconnaît.

Contacté, hier mardi, le service communication du rectorat de Caen (14) explique que *« la bachelière a reçu la proposition de repasser l'épreuve avec le bon sujet à 10 h, c'est-à-dire au moment où la lycéenne a remis sa première copie. Ce qu'elle a accepté. Elle a ensuite disposé de quatre heures pour remettre son nouveau sujet. Cette lycéenne a en réalité terminé son épreuve d'examen avant*

midi, alors que le temps qui lui était imparti courait jusqu'à 14 h ».

Si la candidate à l'examen du baccalauréat avait refusé de plancher sur le second sujet, il lui aurait été proposé de se représenter à une nouvelle session en septembre.